

Cadre général

Axe et objectifs de référence : Axe 3

Renforcer les solidarités en direction des familles et des enfants

« Renforcer le soutien au famille dans l'exercice de leur parentalité, prioritairement auprès des parents en situation de vie spécifique (monoparentalité, handicap d'un adulte ou d'un enfant parentalité adoptive, violences conjugales ...) »

« Renforcer la coordination des acteurs autour de l'enfance en danger, depuis la prévention et le repérage précoce des situations jusqu'à l'accompagnement de l'enfant placé et de ses parents. »

Direction// service ou pôle d'affectation :

Direction de l'enfance et de la famille / Service de protection de l'enfance

Référence au programme, schéma, mission existant : Programmes 122 et 124- Schéma départemental enfance famille

Description de l'action actuelle : actions individuelles auprès de familles en difficultés dans le cadre de mesures de prévention, de placements d'enfants.

Description du projet

Objectifs :

- Mobiliser les parents dans l'exercice de leur parentalité
- Agir sur les compétences parentales à partir d'expériences partagées et amener les parents à reprendre leur rôle.
- Agir sur la durée et l'évolution des mesures de placements ou d'aides éducatives en cours.

Description du projet :

1. *bénéficiaire / public cible/*

Parents confrontés à des difficultés éducatives et bénéficiaires de mesures d'accompagnement déjà en place (Aide Educative à Domicile, intervention de TISF, ou placement d'un ou des enfants)

2. *Présentation du contenu du projet :*

La mobilisation des professionnels auprès des familles se traduit essentiellement par la mise en œuvre d'accompagnements individualisés, contractualisés ou non.

D'autres modalités d'actions sont possibles, notamment sous forme collective, et sont sources d'apports importants pour les parents qui peuvent trouver dans les échanges avec d'autres parents une autre forme de soutien.

Les groupes de paroles permettent la confrontation des difficultés des uns et des autres, et la recherche partagée de solutions avec l'aide de professionnels « psycho-sociaux ».

La mise en œuvre et l'animation de ces groupes de paroles nécessitent une formation des professionnels à cette forme d'action particulière qui pourrait être mise en place dans le cadre d'une formation-action.

3. *Moyens et coûts :*

La mise en œuvre de ce projet nécessite la mobilisation de professionnels volontaires pour un travail collectif avec certaines contraintes (horaires d'intervention). Ce projet implique donc une information des professionnels et pourrait être expérimenté sur un territoire d'action sociale ou une équipe motivée, prête à s'engager dans une formation action et la mise en place de groupes de paroles.

Les coûts de la formation-action sont à évaluer.

Modifications proposées par rapport à l'existant :

Innovation, ces modalités d'accompagnement collectif mêlant des publics différents (parents en difficultés éducatives avec ou sans enfants placés) n'existant pas actuellement.

Etat d'avancement et prochaines étapes d'élaboration du projet :

- Nécessité d'un travail préalable à l'élaboration du projet :
Identification d'actions de même type dans les Côtes d'Armor ; rencontre à prévoir avec les équipes des Côtes d'armor.
Sondage auprès des territoires d'action sociale pour s'informer sur des actions collectives déjà menées
- Elaboration du projet :
Modalités de mise en œuvre du projet dans le département à déterminer ;
Etude de faisabilité pour une expérimentation sur un territoire d'action sociale avec des personnels volontaires souhaitant s'engager dans une action collective de travail social .
- Mise en œuvre de la formation-action

Indicateurs de suivis :

Nombre de groupes mis en oeuvre,
Nombre de participants,
Evaluation permanente des actions engagées.

Délais : démarrage sous forme d'un groupe de travail au 2^{ème} semestre 2006

Acteurs

Elu référent : P. Adam

Chef de projet/Référent : S. Roignant, D. Quéré

Partenaires internes : service de PMI, DILAS (Service action sociale), DTAS, DRH (service formation)

Partenaires externes : Formateur extérieur